

Si, encore, cette banque pouvait faire espérer des bénéfices prochains aux souscripteurs des nouvelles actions. Mais, point. Le rapport des directeurs nous dit qu'il y a un vieux passé à liquider, ce qui n'est guère encourageant. La clientèle qui existait avant la suspension de paiements s'est maintenant placée ailleurs. Les déposants anciens retireront leur argent à échéance; quant aux nouveaux, en viendra-t-il et quand ?

Et puis, répétons-nous encore, on ne prête pas à quelqu'un qui se refuse à faire connaître la position dans laquelle il se trouve.

—
L A

FEDERAL LIFE ASSURANCE CO

Nous publions d'autre part, le dix-huitième rapport annuel de cette compagnie. Les Directeurs peuvent être fiers des résultats qu'ils peuvent montrer aux actionnaires à la fin du dernier exercice. Ils voient dans le développement de l'assurance sur la vie au Canada un signe de prospérité du pays; la Federal peut d'autant mieux faire cette remarque que 90 pour cent des assurances contractées chez elle sont sur le système de placement combinant ensemble l'assurance et l'épargne. C'est un système qui renferme des avantages incontestables et que les agents de la compagnie ont su faire valoir auprès de sa clientèle, si nous en jugeons par le chiffre de nouvelles polices émises par la Federal, qui atteignent presque deux millions et demi.

L'augmentation de l'actif, de la réserve et du surplus est un crédit pour la direction qui administre sagement, avec économie et profit les intérêts de la Compagnie, c'est-à-dire des actionnaires et des porteurs de police.

LA VENTE DU BEURRE.

Depuis plusieurs semaines, nous avons dit, dans notre Revue du Commerce, la rareté du beurre sur le marché de Montréal. Cette situation n'a guère changé bien que quelques lots aient été importés d'Angleterre et des Etats-Unis. C'est qu'aussi la consommation de ce produit est grande au Canada.

Cependant, cette consommation s'est ralentie dans des proportions considérables depuis que la rareté de l'article a élevé les prix à un niveau inconnu depuis l'année 1882. Elle serait moins grande encore assurément si nous n'étions pas en temps de carême parce que dans beaucoup de familles on ferait, si ce n'étaient les jours de maigre obligation, la cuisine au saindoux, au lieu de la faire au beurre, c'est d'ailleurs ce qui se fait les jours où le gras est permis.

Il faut dire que tous les épiciers de détail ne se sont pas contentés du bénéfice ordinaire sur le beurre, depuis qu'ils le paient dans les prix de 28 à 32c chez le commerçant de gros.

Le prix, en effet, n'a pas dépassé 32c, à acheter à la boîte de 56 lbs, et on l'a fait payer jusqu'à 40c, au détail. Il est vrai que ceux qui ont demandé ce dernier prix à leurs clients n'en ont pas vendu beaucoup car ailleurs et presque partout on le détaillait à des prix dépassant rarement 35 centins la lb; d'autres même n'ont jamais demandé plus de 32c, à leurs clients habituels.

Dans quelques jours, vers la fin du mois peut-être, les prix actuels paraîtront des prix de fantaisie et le détaillant qui a trop tiré la corde sur ses clients constatera avec regret qu'ils ont passé chez le voisin, parce que le voisin s'est montré moins exigeant dans un temps de disette.

Il faut son beurre au Canadien et celui qui l'en prive ou le lui fait payer trop cher n'est pas son ami. Malheur à qui l'oublie !